Gestion de l'eau : inquiétude de l'Apieee

23/03/2012 05:36

L'Apieee se dit inquiète des effets des négociations qu'elle subodore entre la préfecture de région et la profession agricole pour l'accès à l'eau.

Il y a une semaine, s'est tenue à Niort une nouvelle conférence départementale de l'eau en Deux-Sèvres sous la présidence de la préfète, Christiane Barret. On y a dressé un bilan météorologique et présenté l'état des ressources en eau, la préfète a présenté quelles pourraient être les évolutions de la réglementation des usages de l'eau pendant les campagnes d'irrigation 2012 et 2013.

Ressource en eau : la Région tire le signal d'alarme

La création de vingt-sept nouvelles bassines a été annoncée dernièrement. - (Photo archives NR)

" Inégalité " et " anomalies "

« L' inadéquation entre les prélèvements d'eau et la capacité de la ressource est désormais un constat partagé, écrit Daniel Barré, porte-parole de l'Apieee, l' " Association de protection d'information et d'étude de l'eau et de son environnement ". *Les modalités à mettre en œuvre pour résorber l'inégalité entre ce que consomme l'irrigation et ce que les nappes et cours d'eau peuvent supporter font l'objet de discussions depuis de nombreuses années.*
Les anomalies sur ce sujet font l'objet, de la part de l'Apieee, d'actions répétées devant le tribunal administratif de Poitiers, actions soldées par la condamnation de l'État à plusieurs reprises. »

Quelques mesures

« Quelques mesures devraient entrer en vigueur cette année, par exemple sur le bassin versant de la Boutonne avec l'arrêt total de l'irrigation plus précoce et prise en compte de la relation entre les nappes superficielles et profondes.
Ces mesures, favorables à une meilleure prise en compte de la fragilité de la ressource en eau, ont déjà été reportées sous la pression de la profession agricole, accrochée à une rente de situation dont elle n'acceptera de s'éloigner qu'au bénéfice de la création de réserves d'eau ("bassines ") financées publiquement. »

Inquiétude

Daniel Barré ajoute que *« les déclarations de la profession agricole lors de la conférence départementale du 23 février laissent penser que des discussions ont lieu entre la préfecture de région et la profession agricole, discussions qui dans la période pré-électorale prennent une teinte particulière. L'Apieee est inquiète, car ces discussions risquent fort d'être à l'image des positions gouvernementales des derniers mois ayant conduit à la publication d'un plan gouvernemental déséquilibré. En effet, ce plan octroie 120 M€ pour conforter les pratiques de l'irrigation, au travers du soutien à la création de bassines. »*

L'heure des choix

L'Apieee et le collectif Carg'eau promettent d'être *« particulièrement attentives à la position de la préfecture de région qui ne pourra être que celle dictée par le choix politique du ministre de l'Agriculture ».*
« Sur la question de l'eau, " patrimoine commun de la nation ", le gouvernement va-t-il choisir l'intérêt général ? Les arrêtés préfectoraux nous donneront prochainement la réponse… »